



Retrouvez ce bulletin sur le site de [FREDON Grand Est](#) et de la [DRAAF Grand Est](#).

Recevez gratuitement le BSV JEVI en vous abonnant sur le site internet de la [CRAGE Grand Est](#).



A RETENIR CETTE SEMAINE

- **Réseau d'observateurs**
Rejoignez le réseau d'observateurs du BSV JEVI !
- **Jardins ornementaux**
Buis : pyrale
Pélargonium : thrips
Rosier : oïdium, pucerons et taches noires
- **Arbres et arbustes**
Chêne : cynips
Laurier cerise : oïdium perforant
- **Vergers**
Prunus sp : cloque du pêcher, phalène hiémale, puceron noir du cerisier et tordeuse
Poirier : cécidomyie
- **Gazon, pelouses**
Larves de hannetons et de tipules
- **Auxiliaires**
Coccinelles (œufs et larves) et syrphes (adultes)
- **Focus *Anaplophora sp***
- **Espèces à enjeux pour la santé humaine**
Chenilles de processionnaires du pin et berce du Caucase
- **Observations ponctuelles**
Cétoines (larves), criocères, galéruques (larves), psylles (adultes), pucerons, et thrips
- **Actualités**
Lancement d'une newsletter sur les espèces à enjeux sur la santé humaine, catalogue de formations ambrosie et chenilles processionnaires, et journée des chenilles processionnaires
- **Note nationale biodiversité**
Abeilles sauvages et réglementation abeille



Réseau d'observateurs

Rejoignez le réseau d'observateurs sans plus attendre !

Les BSV JEVI reprend et nous sommes toujours à la recherche d'observateurs.

Pourquoi rejoindre ce réseau ?

- Pour contribuer au bulletin en faisant remonter des observations et informations de terrain, selon ses propres disponibilités,
- Pour bénéficier de sessions de sensibilisation gratuites sur les organismes suivis, pour monter en compétences,
- Pour faire partie d'un riche réseau comprenant des agents de collectivités, de professionnels d'espaces verts, de gestionnaires d'espaces publics, de particuliers...

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire en cliquant sur le bouton ci-dessous :

EN SAVOIR +



Jardins ornementaux

1. Buis

a. Pyrale

Observation

Des chenilles de pyrale du buis ont été observées à Monthelon (51) et dans d'autres secteurs de la Marne, à Belleville-sur-Meuse (55) et à Eckbolsheim (67). Les stades observés sont les stades 2 et 3 des chenilles de pyrale.

Description et symptômes

Présence de morsures associées à des fils de soie. De nombreuses défoliations à partir de l'intérieur du buis. Présence de chenilles dans les feuilles, leur tête est noire et leur corps est vert clair strié longitudinalement de vert foncé.



Crédit : V. TADDEI

Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte curative : Il est possible de récolter les larves à la main, ou avec un aspirateur. Nettoyer ensuite les buis et composter les déchets végétaux après les avoir broyés. Il existe des insectes parasitoïdes des chenilles, comme *Trichogramma brassicae*. La capture des papillons mâles peut se faire d'avril à octobre, avec un piège attractif doté d'un diffuseur de phéromones sexuelles.

2. Pélargonium

a. Thrips

Observation

Des thrips ont été observés sur géranium, à Metz (57).

Description et symptômes

Des piqûres d'alimentation peuvent être observées sur les feuilles, fleurs et bourgeons. Cela donne un aspect argenté, décoloré, moucheté ou parfois jaune à l'organe atteint. Les larves sont très actives et occasionnent les dégâts sur les plantes. Elles ressemblent aux adultes, mais n'ont pas d'ailes. Elles sont grêles et élancées, jaunes, brunes, ou noires et mesurent 1 à 3 mm. Cet insecte est également responsable de la transmission de la virose, virus recensé sur une centaine de plantes cultivées.

Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte préventive : utiliser un piège englué de couleur bleue afin de détecter les périodes de vols.
- Lutte curative : le binage permet de perturber la nymphose, qui se passe dans le sol. Il existe des acariens prédateurs (*Amblyseius swirskii*), des insectes, des nématodes ou encore des champignons.

3. Rosier

a. Oïdium

Observation

De l'oïdium a été observé sur rosier à Neufgrange (57).

Description et symptômes

Des taches poudreuses blanches apparaissent au printemps sur les organes des rosiers, ainsi que des coussinets grisâtres et une dessiccation des tissus. La rosée matinale, les fortes amplitudes thermiques entre le jour et la nuit, ainsi que le vent, lui sont favorables.

Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte préventive : planter des variétés tolérantes ou résistantes à la maladie. Distancer suffisamment les plantations pour limiter le confinement de végétation. Eviter les emplacements ombragés. Proscrire l'excès d'engrais azotés.
- Lutte prophylactique : supprimer les pousses oïdées.



Crédit : B. STABLOT

b. Pucerons

Observation

Des pucerons ont été observés sur rosier à Reims (51).

Description et symptômes

Ils sont visibles au printemps et en été : décoloration, réduction de croissance, avortement des fleurs, dessèchement, miellat, fumagine. Colonies de petits insectes de couleurs variables selon les espèces.

Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte préventive : raisonner les apports d'engrais azoté, proscrire les tailles trop courtes. Laisser agir les auxiliaires naturels (mycoses d'insectes, hyménoptères parasitoïdes, arthropodes prédateurs, oiseaux insectivores).
- Lutte curative : lâcher de coccinelles dès détection des pucerons (ou à défaut, favoriser la présence de coccinelles). Supprimer les pousses infestées.



c. Taches noires

Observation

La maladie des taches noires a été observée sur rosier à Seichamps (54).

Description et symptômes

Présence de taches arrondies, violacées puis noires et enfin dessèchement des feuilles et défeuillaison prématurée. Les symptômes sont observables dès le mois de mai.

Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte préventive : planter des variétés tolérantes ou résistantes. Eviter d'arroser le feuillage. Ramasser les feuilles tombées à terre.





1. Chêne

a. Cynips

Observation

Des cynips ont été observés sur chêne à Saint-Dizier (52).

Description et symptômes

Des excroissances galeuses arrondies (noix de galle) ou petites galles aplaties (galles lentilles) peuvent être observées sur les feuilles. Riches en tanins, les galles se forment autour des œufs et larves du cynips qui vivent à l'intérieur des tissus. Il s'agit d'un insecte hyménoptère.

Prophylaxie et lutte biologique

Les symptômes sont plus spectaculaires que graves, aucun traitement n'est justifié.



2. Laurier cerise

a. Oïdium perforant

Observation

De l'oïdium perforant a été observé sur laurier cerise à Reims (51).

Description et symptômes

En période chaude et après plusieurs pluies contaminatrices, on observe l'apparition d'un duvet blanc se transformant progressivement en un feutrage roux sur la face inférieure des feuilles. Les jeunes organes attaqués se gaufrent, restent petits et se perforent. L'année suivante, des cicatrices brunes et des trous sont nettement visibles sur les feuilles.

Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte préventive : éviter l'excès d'engrais azoté, distancer suffisamment les plantations pour limiter le confinement de la population. Éviter les tailles trop fréquentes qui sensibilisent la pousse aux infections.
- Lutte prophylactique : supprimer les jeunes pousses oïdiées.



1. *Prunus* sp

a. Cloque du pêcher

Observation

De nombreux symptômes de cloque du pêcher ont été observés à Seichamps (54) et Reims (51).

Description et symptômes

Lors des printemps humides et frais, on note une déformation et crispation des feuilles dès le débourrement, devenant jaunes ou rougeâtres. Elles s'enroulent, s'épaississent, puis se couvrent d'un revêtement blanc farineux. Les rameaux et jeunes pousses raccourcis par la maladie ne fleurissent pas. Une forte attaque sur jeune sujet entraîne une défeuillaison précoce et la mort de rameaux. Cette maladie est due au champignon *Taphrina deformans*.



Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte préventive : espacement suffisant entre les arbres lors de plantations. Ramasser les feuilles mortes au sol, les broyer finement et les composter.

b. Phalène hiémale

Observation

Elle a été observée au stade chenilles sur cerisier, prunier et rosier à Reims (51).

Description et symptômes

Dès la fin mars, il est possible d'observer des morsures. Les chenilles sont arpeuteuses charnues, de couleur vert clair avec de fines bandes blanches. Ces chenilles engendrent des défoliations.

Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte préventive : favoriser la présence d'ennemis naturels (chauves-souris, mésanges charbonnières, mouches tachinaires, hyménoptères parasitoïdes, chrysopes, punaises prédatrices). Travailler le sol pour exposer les chrysalides aux prédateurs entre mai et juillet. En automne, pose de colliers englués autour du tronc pour attraper les femelles qui ne volent pas.
- Lutte curative : échenillage à la main si les conditions le permettent.



c. Puceron noir du cerisier

Observation

Des pucerons noirs (*Myzus cerasi*) ont été observés sur cerisier à Neufgrange (57).

Description et symptômes

Présence sur les feuilles de mouchetures, crispations, enroulements, miellat et fumagine. Des colonies d'insectes noirs.

Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte préventive : laisser agir les auxiliaires naturels (coccinelles, chrysopes) avant la migration estivale des pucerons (en juin). Raisonner les apports d'engrais azotés et proscrire les élagages systématiques, les tailles trop courtes.
- Lutte curative : supprimer les pousses infestées.



d. Tordeuse

Observation

Des chenilles de tordeuse (*Archips sp*) ont été observées sur cerisier et prunier à Reims (51).

Description et symptômes

Les chenilles se nourrissent des jeunes feuilles.

Prophylaxie et lutte biologique

Lutte préventive : laisser agir les auxiliaires naturels ((trichogrammes, hyménoptères), couper les pousses attaquées.

2. Poirier

a. Cécidomyie des feuilles de poirier

Observation

Des piqûres et des déformations de jeunes poires ont été observées à Hambach (57).

Description et symptômes

Au printemps, enroulement du pourtour du limbe contenant des petites larves blanchâtres mesurant 1-2 mm, dessèchement, chute précoce.

Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte curative : couper les pousses infestées sur jeunes plants.



1. Gazon

a. Hannetons

Observation

De nombreuses larves présentes à Reims (51) et un premier vol d'adultes a été observé.

Description et symptômes

Présence de gros vers blancs dans le sol. Les larves sont voraces et engendrent le dépérissement des feuilles et rameaux à cause des morsures racinaires.

Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte préventive : favoriser la présence de prédateurs naturels (chauves-souris, moineaux, hiboux, passereaux, corneilles noires, hérissons...), biner au mois de juin pour perturber la ponte et les éclosions.
- Lutte curative : récolter et détruire les insectes.



Crédit : P. HESSE

b. Tipules

Observation

Larves présentes à Beine-Nauroy (51).

Description et symptômes

Présence de gros vers gris dans le sol qui se nourrissent de racines de plantes. L'adulte prend l'aspect d'un très gros moustique mais n'est pas un insecte piqueur et n'est en aucun cas nocif pour l'Homme. Ils sont également appelés cousins.

Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte préventive : favoriser la présence de prédateurs (chauves-souris, oiseaux).
- Lutte curative : éviter de trop arroser, car ils ont besoin de beaucoup d'humidité pour le développement des œufs.



Crédit : P. HESSE



Auxiliaires

Les auxiliaires suivants ont été observés :

Lieu(x)	Auxiliaire	Stade	Végétal	Ravageur prédaté
Reims (51), Neufgrange (57)	Coccinelle	Œufs et larves	Pommier, chalef	Pucerons, psylles
Reims (51)	Syrphes	Adultes		Pucerons





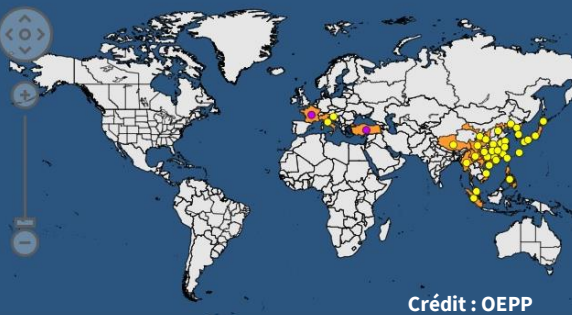
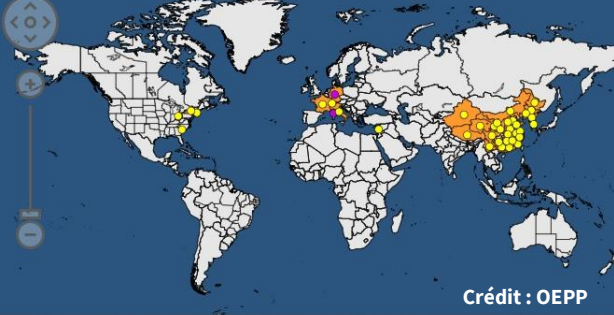
Focus *Anoplophora sp*

Anoplophora sp (OQP)

Le capricorne asiatique (*Anoplophora glabripennis*) et le capricorne asiatique des agrumes (*Anoplophora chinensis*) figurent parmi les ravageurs des feuillus les plus dangereux au monde. Ces grands coléoptères s'attaquent à de nombreuses espèces de feuillus vivants : érable, orme, peuplier, bouleau, saule, pommier, poirier, agrumes, frêne, hêtre, etc. Ils entraînent l'affaiblissement des arbres, leur dépérissement et leur mort.



L'infestation commence généralement par les plus grosses branches. Les galeries creusées dans les tissus des branches entraînent un flétrissement des feuilles et celles creusées dans le bois de cœur des branches et du tronc affaiblissent l'arbre, le rendant sensible à certaines maladies et aux dégâts dus au vent, et peuvent même entraîner la mort totale de l'arbre.

<i>Anoplophora chinensis</i>	<i>Anoplophora glabripennis</i>																																																																														
<p>Les deux coléoptères sont très grands et mesurent entre 20 et 37 mm de long. De couleur noire, les deux espèces présentent de 10 à 20 taches blanches, mais le capricorne asiatique peut en compter jusqu'à 60 et leur couleur peut varier considérablement.</p>																																																																															
 <p>Crédit : ANSES LSV 2</p>	 <p>Crédit : ANSES LSV 2</p>																																																																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>JAN</th> <th>FEV</th> <th>MAR</th> <th>AVR</th> <th>MAI</th> <th>JUIN</th> <th>JUIL</th> <th>AOUT</th> <th>SEPT</th> <th>OCT</th> <th>NOV</th> <th>DEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Période de symptomatologie</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Période de symptomatologie optimale</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>		JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	Période de symptomatologie													Période de symptomatologie optimale													<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>JAN</th> <th>FEV</th> <th>MAR</th> <th>AVR</th> <th>MAI</th> <th>JUIN</th> <th>JUIL</th> <th>AOUT</th> <th>SEPT</th> <th>OCT</th> <th>NOV</th> <th>DEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Période de symptomatologie</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Période de symptomatologie optimale</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>		JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	Période de symptomatologie													Période de symptomatologie optimale												
	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC																																																																			
Période de symptomatologie																																																																															
Période de symptomatologie optimale																																																																															
	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC																																																																			
Période de symptomatologie																																																																															
Période de symptomatologie optimale																																																																															
<p>Présent en Europe et en France depuis 2001. Des contaminations et foyers d'infestations isolés sont régulièrement signalés en Allemagne, en France, en Italie, aux Pays-Bas, en Suisse ou en Angleterre. En France, un premier foyer a été détecté en 2003 dans le Loiret. Depuis, quatre autres foyers ont été déclarés dans différentes régions. Trois ont été éradiqués avec succès, à Sainte-Anne-sur-Brivet (Loire-Atlantique en 2010), à Strasbourg (Bas-Rhin en 2019) et en Haute-Corse (Bastia, Furiani, Biguglia en 2022), et deux font l'objet de mesures d'enrayement (Loiret, foyer découvert en 2003 et Ain, détecté en 2016).</p>	<p>Beaucoup moins répandu dans le monde que le capricorne asiatique. Sa première colonisation en Europe a été découverte en Italie en 2000. Ce ravageur a ponctuellement été détecté aux États-Unis, dans d'autres régions d'Italie et en Suisse. Un foyer de ce capricorne découvert en juillet 2018 est en cours de gestion en Charente Maritime par les services de l'État avec l'aide de la commune de Royan. Des signaux encourageants montrent à ce stade que ce foyer est en régression significative.</p>																																																																														
 <p>Crédit : OEPP</p> <p>Legend: ● Présent ● Transitoire</p>	 <p>Crédit : OEPP</p> <p>Legend: ● Présent ● Transitoire</p>																																																																														

Les **symptômes observables** sont les suivants :



- La présence de sciure à la base du tronc ou dans les fourches des arbres
- Des incisions et encoches de ponte
- Des trous d'émergence parfaitement circulaires (diamètre 10-15 mm) généralement à la base du tronc, dans l'écorce et/ou les renforts racinaires
- Des suintements de sève au niveau des perforations
- L'écorce décapée sur les jeunes rameaux
- Du dépérissement et du dessèchement de certaines branches voire de l'arbre entier

<p>Mesures préventives</p>	<p>La principale mesure préventive consiste à empêcher l'introduction d'organismes de quarantaine en respectant les dispositions en matière d'importation et de contrôles. Dans le cas présent, il s'agit des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dispositions d'importation pour les emballages en bois : norme internationale pour les mesures phytosanitaires 15 (norme NIMP-15). Le bois d'emballage (palettes notamment) doit être soumis à un traitement thermique afin d'éliminer tous les organismes nuisibles puis marqué selon cette norme. • Dispositions d'importation pour les plantes vivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'importation en provenance de pays situés en dehors de l'UE de toute plante est soumise à une réglementation stricte. En particulier, certaines espèces végétales sont interdites d'entrée dans l'UE, toutes celles autorisées doivent être accompagnées d'un certificat phytosanitaire qui sera exigé à l'entrée dans l'Union européenne. ○ À l'intérieur des frontières de l'UE, le mouvement de jeunes arbres ou de tout plant végétal ne peut s'effectuer qu'accompagné d'un Passeport Phytosanitaire (étiquette officielle), émis sous couvert de chaque ministère chargé de l'agriculture en Europe.
<p>Surveillance annuelle</p>	<p>Les services de l'état mettent en œuvre chaque année des prospections ciblées des végétaux hôtes sur le territoire national. Cette surveillance consiste en des inspections visuelles des arbres potentiellement hôtes de ces nuisibles, y compris au moyen de jumelles ou de nacelles élévatrices, en cas de suspicion. Si l'on reconnaît ces insectes ou si l'on a un doute sur leur identification, il faut le capturer et s'adresser rapidement à votre Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), en envoyant une photo, en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée.</p>
<p>Mesures de lutte</p>	<p>Un arbre portant les symptômes d'attaques de l'un de ces capricornes doit être abattu dans les plus brefs délais et brûlé (dans la mesure du possible). Dans les zones avec des foyers en cours de gestion, les inspections visuelles sont renforcées et s'accompagnent de campagnes de recherche à l'aide de chiens renifleurs spécialisés. Cette lutte s'effectue sous le contrôle des agents de l'État ou de son délégué (FREDON).</p>



Crédit : DRAAF

Intervention en août 2022 d'une équipe cynophile pour la surveillance du Port de Huningue et du Port autonome de Strasbourg.



Espèces à enjeux sur la santé humaine

1. Processionnaires du pin



Crédit : P. HESSE

Observation

Des processions de chenilles de processionnaires du pin ont été observées à Monthelon (51), Reims (51) et Saint-Dizier (52).

Description et symptômes

Processions de chenilles en file indienne sur le sol, ou présence de chenilles dans les pièges à colliers présents sur les pins. Elles descendent des arbres pour aller s'enterrer dans le sol, afin de se nymphoser pour devenir papillon. Faire attention aux enfants, mais aussi aux chiens et autres animaux de compagnie qui peuvent plus facilement établir un contact avec les chenilles qui sont au sol. Les symptômes peuvent être dangereux pour l'animal allant jusqu'à une nécrose de la langue. Si votre animal entre en contact avec des chenilles de processionnaires du pin, consultez un vétérinaire en urgence.

Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte curative : Mise en place d'écopièges, ou pièges à collier. Piège à phéromone qui cible les papillons mâles lors du vol. Ou encore l'échenillage mécanique : cette méthode consiste à faire enlever les nids présents par un professionnel.
- Lutte biologique : Les mésanges sont des prédatrices naturelles des chenilles processionnaires du pin. L'installation de nichoirs à proximité des arbres atteints permet de sédentariser les mésanges et de lutter durablement contre les chenilles.

Pour plus de renseignements sur les chenilles de processionnaires : [cliquez ici](#)

2. Berce du Caucase

Observation

De la berce du Caucase a été observée à Reims (51).

Description et symptômes

Les berces du Caucase ont levé et sont actuellement en pleine croissance. La berce du Caucase est une plante exotique envahissante, originaire de l'Europe de l'Est. Elle se propage très rapidement et engendre de lourdes conséquences sur l'environnement mais aussi sur la santé. Il est donc très important de stopper son installation en mettant le plus tôt possible une lutte en place. Cette plante comporte un risque sanitaire grave, sa sève contient des substances photosensibles (appelées furanocoumarines) qui, quand elles entrent en contact avec la peau et que la personne atteinte s'expose au soleil, provoquent des brûlures pouvant être très conséquentes (jusqu'au troisième degré).

Prophylaxie et lutte biologique

C'est une période idéale pour effectuer des arrachages car elle permet aux opérateurs de limiter leur exposition à la sève. Attention, même à de jeunes stades, les équipements de protection individuel sont de rigueur !

Pour plus d'informations : [cliquez-ici](#)



Crédit : MAPAQ



Observations ponctuelles



Lieux d'observation	Ravageur observé	Végétaux concernés	Prophylaxie et lutte biologique
Mollkirch (67)	Cétoines : larves	Compost	Lutte inutile dans un jardin.
Marne (51)	Criocères	Lys	La plantation à proximité de plantes à odeur forte comme l'armoise ou la rue, pour un effet répulsif. Désherber la morelle douce-amère qui héberge l'insecte.
Reims (51)	Galéruque : larves	Viorne	Tailler les organes infestés en hiver, collecter les adultes en été pour les détruire.
Reims (51)	Psylle : adulte	Chalef, rhododendrons	Laisser agir les auxiliaires naturels (chrysopes, hémérobies, punaises prédatrices du genre <i>Anthocoris</i> ou <i>Orius</i>) Supprimer les parties infestées.
Saint-Max (54), Metz (57)	Pucerons	Bidens, compagnon blanc, et verveine.	Lâchers de prédateurs : parasitoïde <i>Aphidius ervi-colemani</i> et diptère <i>Aphidoletes aphidimyza</i> .
Metz (57), Neufgrange (57)	Thrips	Ficus, ipomée, marguerite, verveine	Lâchers de prédateurs : acarien <i>Amblyseius swirkii</i> et punaise prédatrice <i>Orius laevigatus</i> .



1. Newsletter EESH

Une nouveauté en 2023, la newsletter traitant des espèces à enjeux pour la santé humaine, publiée par FREDON Grand Est. Elle abordera les ambrosies, les chenilles processionnaires, les berces du Caucase, etc.

Pour consulter la première newsletter et/ou pour vous y inscrire : [cliquez ici](#)

2. Formations ambrosie et chenilles processionnaires

Dans le cadre du plan d'action ambrosie, financé par l'ARS Grand Est, FREDON Grand Est organise des formations sur les ambrosies et chenilles processionnaires.

Pour trouver une formation proche de chez vous : [cliquez ici](#)

3. Journée des chenilles processionnaires

Pour la première fois, le 18 mai marquera la journée des chenilles processionnaires.

Cette journée a pour but d'informer le plus grand nombre sur qui sont réellement les processionnaires. A quoi ressemblent-elles ? Avec qui sont-elles le plus souvent confondues ? Où vivent-elles ? Pourquoi sont-elles dangereuses ? Faut-il s'en débarrasser ?

C'est en les reconnaissant mieux qu'on réduit le risque !

Pour visionner la vidéo en lien avec cette journée : [cliquez ici](#)

Pour consulter le communiqué de presse de cette journée : [cliquez ici](#)





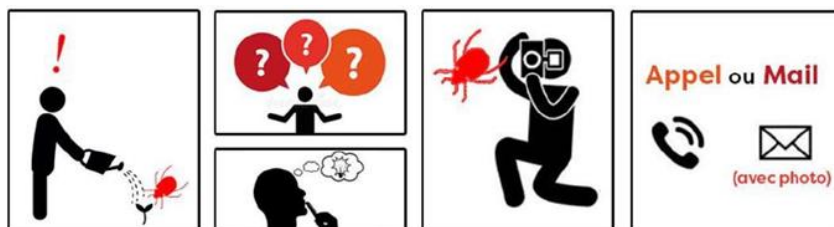
Note Nationale - Biodiversité

Vous retrouverez à la fin de ce BSV JEVI, une **Note Nationale – Biodiversité**.



Suspicion d'organisme nuisible

Lors d'une découverte d'un organisme nuisible sur vos plantes ou de plantes envahissantes, nous vous conseillons de le prendre en photographie et de nous l'envoyer par mail à FREDON Grand Est, en prenant soin de mentionner la localisation précise, le végétal concerné et la date. FREDON Grand Est est un organisme à vocation sanitaire spécialisé dans le végétal, n'hésitez pas à nous contacter.



Crédit : BSV FREDON Nouvelle-Aquitaine

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts.

Observations : Beine-Nauroy (51), Monthelon (51), Reims (51), Saint-Dizier (52), Saint-Max (54), Seichamps (54), Belleville-sur-Meuse (55), Hambach (57), Metz 57), Neufgrange (57), Eckbolsheim (67) et Mollkirch (67).

Rédaction et animation : FREDON Grand Est

Directeur de la publication : DRAAF Grand Est

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI Grand Est du 17 mai 2023 »

Coordination et renseignements : Vanille TADDEI - vanille.taddei@fredon-grandest.fr


**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**
*Liberté
Égalité*

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT**



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse de 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes.

Abeilles sauvages & santé des agro-écosystèmes

photo : Victor Dupuy

Brins d'infos

Mascotte emblématique de la pollinisation, l'Abeille domestique, ne travaille pourtant pas seule : près de 1000 espèces d'abeilles sauvages vivent en France métropolitaine. Avec elles, un cortège immense d'autres insectes s'associe à la diversité de fleurs et d'habitats qui se complètent pour former des écosystèmes riches, productifs, résistants et résilients. L'agriculture, qui en dépend, peut jouer pour eux comme pour elle-même, un rôle favorable comme défavorable très important.

Abeilles / pollinisation

Près de 90% des plantes à fleurs, 75% des cultures, et près de 35% de la production alimentaire mondiale, dépendent au moins en partie de la pollinisation par une diversité de pollinisateurs sauvages, même en présence d'abeilles domestiques.

[vidéo](#) (FAO.org) | [article](#) (IPBES, 2016)

Abeilles / à la parcelle

Dans les systèmes agricoles, on constate que l'abondance et la diversité locales des abeilles sauvages diminuent fortement au fur et à mesure que l'on s'éloigne des bordures de champs et des habitats naturels et semi-naturels.

[article](#) (IPBES, 2016)

Abeilles / tendances

En Europe, lorsque des évaluations existent, elles montrent que, souvent, plus de 40 % des espèces d'abeilles sont ou peuvent être menacées.

Dans l'hexagone, on estime que le syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles mellifères ces 20 dernières années, a divisé par 2 la production de miel

[vidéo](#) (arte.tv) | [vidéo](#) (arte.tv) | [article](#) (CNRS, 2016)

Écologie et contributions

La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+20%) ou solitaires (+80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons. Leur importance dans la sécurité alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent.

Abeilles / catégories écologiques

Colletes, osmies, mégachilles, bourdons, abeilles maçonnées, charpentières, des sables, de nombreux groupes d'espèces d'abeilles nous entourent.

Une manière de les distinguer peut se baser sur l'habitat utilisé lors de la nidification :

Dans la terre, le sable ou la roche

Galeriers dans la terre, le sable, ou la roche, zones au sol, ou sur parois souvent à nu et ensoleillées



Dans la végétation



Nichent notamment dans les tiges des plantes à tiges creuses ou à moelle, tels que les ronces, le sureau, les roseaux, etc.

Dans le bois

Nichent dans les cavités du bois, notamment mort, sec et sur pied, creusées par d'autres insectes mangeurs de bois.



Certaines espèces nichent dans des coquilles d'escargots par exemple, ou d'autres encore peuvent construire leur nid ou le tapisser de pétales de bleuets ou de coquelicot... Ces catégories ne sont ni strictes ni exhaustives.

[vidéo](#) (J. Hart, 2016) | [infos](#) (Biodivers.ch) | [infos](#) (OAB.fr)

Abeilles / Bourdons

Les bourdons font partie de la grande famille des Abeilles. Ils sont généralement capables de travailler par conditions rudes : tôt dans la saison, tôt le matin, ou par temps froid, voire pluvieux.

[article](#) (Arthropologia.org)

Abeilles / activité



Les abeilles sont bien connues pour leur "force de travail". Chez de nombreuses abeilles solitaires, une fois le nid trouvé ou construit, des cellules sont aménagées puis un œuf y est déposé. Chaque cellule est garnie de pain d'abeille (mélange de pollen et nectar dûment récoltés), et scellée par un matériau propre à l'espèce.

[vidéo](#) (J. Hart, 2016) | [Info](#) (PNAPollinisateurs.fr)

Paysage / contributions des abeilles sauvages

Pollinisation : cruciale pour de nombreux végétaux à la base des écosystèmes terrestres. Maintien et efficacité de la reproduction de 90% des plantes à fleurs.

Ressources : les comportements et modes de vie variés des abeilles participent à de très nombreuses interactions parfois vitales avec d'autres animaux, dont divers parasitoïdes (alimentation, parasitisme, reproduction, etc.).

Résistance / résilience : les capacités des écosystèmes à se maintenir ou se rétablir face aux aléas (dont climatiques) sont très liées à la diversité des organismes.

[article](#) (INRAE.fr) | [article](#) (theconversation.com)



Système agricole / contributions des abeilles sauvages

Production : la pollinisation animale participe directement aux rendements et/ou à la qualité des productions de près de 75 % des cultures agricoles majeures mondiales.

Diversité des cultures : diverses plantes cultivées (Melon, tomate, luzerne...) ne sont principalement pollinisées que par des abeilles sauvages spécifiques.

Assurance : la diversité de pollinisateurs assure et renforce les chances et l'efficacité de la pollinisation pour chaque espèce végétale et chaque fleur, malgré les aléas.

[article](#) (INRAE.fr) | [article](#) (theconversation.com)



Végétal / contributions des abeilles sauvages

Fructification : amélioration de la taille, de la forme, et de la fermeté des fruits de nombreuses espèces cultivées lorsque les fleurs sont pollinisées efficacement et dans de bonnes conditions par les insectes.

Évolution / adaptation : à long terme, la reproduction sexuée apportée par la pollinisation participe à une amélioration des capacités d'adaptation des végétaux.

[doc](#) (gouv) | [Radio](#) (radiofrance.fr)



Sur le terrain

L'observation des abeilles sauvages et de leurs habitats ouvre un champ de découverte des très nombreux insectes qui travaillent et nous entourent au quotidien. Elle permet d'identifier les contraintes comme des leviers favorables à la biodiversité comme à la production agricole.

Abeilles / observations

La plupart des abeilles sauvages sont discrètes et peuvent être difficiles à identifier. Sur le terrain, on peut observer facilement :

L'activité générale : en journée ensoleillée, l'activité générale observée sur les fleurs, et dans l'air peut donner une première indication de l'intérêt du site pour les pollinisateurs, dont les abeilles sauvages.

La diversité de gîtes : présence et diversité d'habitats de nidification : bois mort, talus, rocailles, buissons, haies, vieux arbres, etc., dans le paysage proche (100 à 1500 mètres).

Diversité de couverts : abondance, diversité et proximité de fleurs, dans l'espace et en succession dans le temps, au fil du printemps, de l'été et de l'automne.

Vidéo [Arthropologia.org]

Abeilles / indices

Des traces et indices peuvent vous renseigner sur la présence de diverses espèces. Par exemple :



Un zone de sol à nu, trouée d'orifices de galeries, indique probablement la présence d'abeilles des sables du genre **Andrène**.



Des feuilles "poinçonnées" localement de manière propre et ronde, suggèrent la présence de **Mégachiles**.



Des trous bouchés par de la terre, dans le bois, un nichoir, ou vos rebords de fenêtres, indiquent sûrement la présence d'**Osmies**.

vidéo [J. Hart, 2016] | document [Arthropologia.org]

Abeilles / protocoles

Des protocoles d'étude standardisés peuvent être mis en place pour observer, étudier et suivre les communautés d'abeilles.

Spipoll : le Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs consiste à prendre en photo toutes les espèces de pollinisateurs (pas seulement les abeilles) qui viennent se poser sur un massif de fleurs sur une période de 20 minutes. La collection de photos peut ensuite être partagée en ligne avec une communauté active et de nombreux outils à disposition pour identifier les espèces "capturées".

Protocole Nichoirs à abeilles solitaires :

Mis en place dans le cadre de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB), il consiste à poser en bordure de parcelle 2 nichoirs constitués de tubes en cartons. Les espèces qui viennent y nicher, ferment les tubes avec des opercules de matériaux différents et variés qui permettent de les distinguer.

Autres :

Suivi acoustique en développement, réseau APIFORME, réseau OABELLE, Certification Bee Friendly, expertises naturalistes et conseils possibles dans de nombreuses structures, etc.

Spipoll | OAB | OAbelle | Acoustique | PNAopie

Abeilles / calendrier indicatif général du cycle d'activité, avec d'importantes différences selon les espèces.

Mois	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
Activité type	Hivernation		Premiers vols	Activité / sensibilité forte accouplements, nidification, butinage. Juillet-Août sensible pour les bourdons				Derniers vols		Métamorphoses des larves Hivernation		

Période d'observation optimale, en journée par beau temps

+ Illustration

Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales en faveur des abeilles sauvages, non exhaustives et sans considération des systèmes de culture, des enjeux écologiques et règlements spécifiques, et des techniques à appliquer :

- ❑ Éviter et limiter généralement l'usage de **produits phytopharmaceutiques**, particulièrement d'**insecticides** en période d'activité forte des pollinisateurs (min. Avril - Août).*
- ❑ Raisonner le désherbage, privilégier les moyens physiques et mécaniques, notamment entre Avril et Août
- ❑ Préserver et aménager une **diversité d'habitats** et micro-habitats : talus, fossés, friches, rocailles, chemins non artificialisés, haies, bois, souches, branches et arbres morts au sol ou sur pieds, buissons, ronciers, murets et pierriers, tas de sables et graviers, mares, etc.
- ❑ Préserver et développer la **diversité et l'abondance** générale de fleurs au long de l'année : prairies, jachères sauvages, bandes enherbées, ourlets buissonnants, haies et arbres isolés d'essences locales.
- ❑ Développer un **maillage** connecté de **bandes de flore sauvage** en bordures des parcelles, et le relier aux autres habitats pour optimiser les distances entre gîtes (nids) et couverts (fleurs) < 100-300 mètres.
- ❑ Gérer les milieux herbacés de manière extensive et différenciée : échelonner fauches et pâturages dans le temps, préserver des fleurs jusqu'au plus tard possible.
- ❑ Éviter et limiter la **fertilisation minérale** notamment des bords de champs, des prairies et milieux non-cultivés pour éviter l'appauvrissement de la diversité floristique.
- ❑ Privilégier les **semences d'espèces locales** pour la flore cultivée ou pour tous travaux de fleurissement.
- ❑ Développer les **couvertures du sol** et éviter son travail, notamment entre début d'hiver et début de printemps pour préserver les nids d'abeilles terrioles.
- ❑ Intégrer des prairies dans le système et les rotations culturales.
- ❑

*Abeilles / réglementation + info [agri.gouv.fr]

La réglementation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques a été modifiée pour renforcer la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs : l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021 prévoit désormais une évaluation et une autorisation spécifiques pour l'utilisation de tous les produits phytopharmaceutiques en période de floraison. Il fixe en outre une plage horaire pendant laquelle ces traitements peuvent être réalisés. Ces prescriptions s'ajoutent à celles fixées dans les autorisations de mise sur le marché.

Abeilles / quelques adresses

- Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB)
- Office pour les Insectes (OPIE) | PNA Pollinisateurs
- Observatoire des abeilles | Réseau APIFORME
- Réseau Florabeille | association Bee Friendly
- ...

Abeilles / Témoignage

Pascal Peyvergès

Vignes en bio, sur les coteaux de la Gironde, bordelais.

“Je me forme à l'agro-écologie autant que possible et participe à divers réseaux : l'OAB et Bee Friendly par exemple, qui me permettent d'échanger sur les soins aux abeilles et d'observer la présence d'espèces étonnantes.

Je travaille avec les couvertures du sol et les engrais verts, mes parcelles sont toutes en herbes et en fleurs désormais. Mes sols se restaurent, et ça bourdonne.

Je laisse vivre les bordures et je replante actuellement des haies, dont divers arbres fruitiers (pêchers, abricotiers, ...). Je projette de creuser des mares et remonter des murets de pierres sèches.

Dans l'ensemble, mes vignes semblent bien mieux résister au stress hydrique et au gel, grâce aux herbes notamment. Les raisins sont beaux cette année 2022 malgré la sécheresse.

Je dirais qu'il ne faut pas avoir peur de laisser de l'herbe, ce n'est pas sale. Et puis, chaque vie est importante.”

Vignoble Peyvergès | OAB | Bee Friendly

Contributions / relectures / remerciements : Ludovic Crochard (MNHN), Serge Gadoum (OPIE), Colin Fontaine (MNHN), Emmanuelle Porcher (MNHN), Nora Rouiller (MNHN), Olivier Rousselle (DGAL), Cedric Sourdeau (DGAL), Jérôme Julien (DGAL), Nicolas Lenne (DGAL), Camila Andrade (MNHN), Natacha Legroux (Chambre d'Agriculture Occitanie), Raphaël Rapp (Chambre d'Agriculture Nouvelle Aquitaine), Juliane Daussy (Chambre d'Agriculture Centre Val de Loire), Claire Ricono (Chambre d'Agriculture Bretagne), Victor Moinard (Chambre d'Agriculture Auvergne Rhône Alpes), Pascal Peyvergès (Vignerons)

Conception / rédaction / contact : Victor Dupuy (MNHN - réseau 500 EN) - victor.dupuy1@mnhn.fr

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques

Abeilles - Pollinisateurs

Des auxiliaires à préserver

Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

La protection des cultures et des insectes pollinisateurs

Des risques pour la santé de ces auxiliaires

Tous les produits phytopharmaceutiques (herbicides, fongicides, insecticides...), qu'ils contiennent des substances actives d'origine naturelle ou de synthèse et même ceux à base de microorganismes, quelle que soit leur catégorie (conventionnel, AB, biocontrôle), sont susceptibles de présenter une toxicité pour les insectes pollinisateurs.

Cette toxicité peut conduire à la mort des individus, mais aussi être responsable d'effets préjudiciables plus subtils, notamment sur leur comportement et leur physiologie. La toxicité des produits peut s'exprimer après que les individus aient été exposés directement lors des traitements ou bien par l'intermédiaire de leur alimentation, composée essentiellement de nectar, de sécrétions sucrées produits par d'autres insectes (miellat) et certaines plantes (exsudats), de pollen et d'eau récoltée.

L'importante aire de prospection des abeilles domestiques (3 000 ha en moyenne) les conduit à être exposées à de multiples substances qui s'accumulent dans la colonie et dont la présence combinée peut, dans certaines circonstances, provoquer des effets délétères dits « cocktails ». Les nombreuses espèces d'abeilles sauvages et les autres pollinisateurs sont aussi concernés sur leur site de nidification et via leur alimentation ([Note biodiversité - abeilles sauvages](#)).

Pour aller plus loin sur la toxicité des substances actives: la base de données Toxibees

Des objectifs liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en zones agricoles:

Les enjeux pour la protection des cultures dans le respect des pollinisateurs sont de :

- Maintenir un service de pollinisation bénéfique aux cultures et agro-écosystèmes,
- Concevoir des systèmes de culture bas intrants pour limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques,
- Concilier le besoin de protéger les cultures contre les organismes nuisibles et la préservation des pollinisateurs (en limitant leur exposition) dans le respect des conditions de travail des utilisateurs.

Raisonner et décider d'un traitement phytosanitaire c'est:

Pour les agriculteurs : adapter les stratégies de protection au niveau de risque

- Observer les cultures, les maladies, les ravageurs et les auxiliaires dont les pollinisateurs,
- Prendre connaissance des informations phytosanitaires et niveaux de risque : Bulletins de Santé du Végétal, bulletins de préconisation, références et outils d'aide à la décision, afin d'évaluer la nécessité d'une intervention,
- Privilégier les méthodes prophylactiques et alternatives aux produits phytopharmaceutiques.

Pour les conseillers : assurer aux agriculteurs des conseils stratégiques et spécifiques

- Diffuser l'information technique et réglementaire pour en faciliter l'appropriation,
- Accompagner les exploitants dans l'observation des parcelles et l'utilisation des outils d'aide à la décision,
- Promouvoir la protection intégrée des cultures et sensibiliser aux bonnes pratiques agricoles ([site ecophytopic](#)).

Les réglementations sur les produits phytopharmaceutiques:

- Des dispositions européennes pour évaluer les effets des produits et fixer leurs conditions d'utilisation ([Règlement 1107/2009](#), [Règlements 546 et 547/2011](#), [Règlements 283 et 284/2013](#), [document guide EFSA](#))
- Des dispositions nationales pour renforcer la protection des pollinisateurs notamment au moment de l'application des produits phytopharmaceutiques (Code rural et de la pêche maritime, arrêtés ministériels)

Les dispositions réglementaires pour la protection des insectes pollinisateurs au moment de l'application des produits, c'est ...

1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché

> Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages et figurent sur les étiquettes



- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'exsudat (*Ephy, Guide Phyteis, Phytodata*)

2. Pour les cultures attractives* en floraison ou les zones de butinage

➤ Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021

➤ Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjuvants (sauf produits d'éclaircissage)

- Bien lire les mentions d'étiquetage
- Appliquer uniquement un produit *autorisé pendant la floraison***
- Dans la plage horaire de traitement de 5 H

COUCHER DU SOLEIL



Une extension possible de la plage horaire si :

- les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- > l'heure de début et de fin du traitement
- > le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

➤ Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'exsudats.

➤ Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes > l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).

➤ Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

* *Liste des plantes non attractives* (selon l'arrêté)

** des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la [Foire aux questions](#) sur le site du ministère en charge de l'agriculture

3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoïdes.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoïdes et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoïdes est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoïdes avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de mielat.

4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 kms/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 kms/h) - Arrêté du 13 janvier 2009,
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la [phytopharmacovigilance](#) (ANSES) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime)

Cette page recense les principaux textes et dispositions réglementaires en vigueur pour la protection des abeilles et autres pollinisateurs: pour plus de détail, vous êtes invités à prendre connaissance du contenu de ces textes et vous rapprocher des instituts, organisations professionnelles et conseillers agricoles avant toute décision de traitement

Favoriser les pollinisateurs, des alliés pour assurer les meilleurs rendements et la qualité des productions végétales, c'est aussi...

... de nombreuses pratiques agricoles complémentaires et volontaires favorables pour améliorer l'accueil et le maintien des insectes pollinisateurs et autres auxiliaires

Favoriser l'accueil de la biodiversité fonctionnelle

- La stratégie de lutte intégrée contre les organismes nuisibles doit d'abord être raisonnée en s'appuyant sur les moyens de régulation naturels (auxiliaires...), la diversification des productions végétales dans le paysage et la rotation des cultures.
- De nombreux aménagements existent pour favoriser la biodiversité fonctionnelle dans les milieux agricoles en agissant sur les habitats et les ressources alimentaires des insectes pollinisateurs (infrastructures agro-écologiques: bandes mellifères dans la parcelle, en bordure, le long des cours d'eau, haies mellifères, CIPAN mellifères...).

Choisir le risque le plus faible - éviter les mélanges de produits – réduire les doses

- Si la protection chimique s'avère nécessaire, privilégier les produits présentant les risques les plus faibles pour la santé et l'environnement parmi ceux disponibles (*base de données Toxibeas*). Si possible, réduire les doses et éviter la co-exposition des abeilles et l'apparition d'effets cocktails en limitant les mélanges.

Ne pas traiter sur toutes les zones où des insectes pollinisateurs sont présents

- Les insectes pollinisateurs collectent des ressources sur de nombreuses plantes dans les parcelles cultivées, sur les adventices et sur la flore spontanée des bords de champs. Parmi les végétaux les moins connus : les messicoles (bleuet, coquelicot, mercuriale, résédat...), le maïs, les pois, la lentille, la vigne. Ils peuvent aussi collecter les miellats et les exsudats d'origine végétale présents sur les cultures. Ainsi, avant toute décision de traitement, penser systématiquement à observer les zones où les produits seront appliqués. C'est important aussi pour celles dont la floraison n'est pas attractive comme les céréales à paille.

Ne pas traiter en période d'activité des abeilles

- Avant tout traitement, observer les cultures, leurs bordures et l'environnement, en prenant quelques minutes pour chercher si les pollinisateurs sont présents et privilégier la plage horaire des 3 heures après le coucher du soleil pour appliquer le(s) produit(s). Les pollinisateurs sont potentiellement actifs dans les parcelles dès 6°C pour certains bourdons et 8°C pour l'abeille domestique.

Éviter des effets non intentionnels

- Sur cultures pérennes, en complément des obligations réglementaires prévues pour les insecticides et acaricides, pour les autres substances actives les plus à risque selon l'outil toxibeas, avant tout traitement et pour éviter des effets non intentionnels sur les pollinisateurs, la végétation d'inter-rangs en fleur peut être rendue non attractive, par exemple en la broyant ou en la fauchant. Il est aussi possible de privilégier les produits qui bénéficient d'un usage en période de floraison.
- Ne jamais laisser d'eau polluée par des produits phytosanitaires autour des parcelles ou des bâtiments. Les abeilles domestiques notamment, collectent et s'abreuvent d'environ 25 litres d'eau par an et par colonie pour assurer leur développement.

Accueillir les insectes pollinisateurs, maintenir leur abondance et leur diversité, c'est se donner toutes les chances de s'assurer une pollinisation optimale des fleurs et une production de fruits et semences de bonne qualité nutritionnelle: gage de plus-value commerciale et agroécologique.

Pour plus d'exemples et d'informations :

- [Ecophytopic](#)
- [Agri connaissances](#)
- [Plantes nectarifères et pollinifères à semer et à planter](#)
- ...

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAL¹, Chambres d'agriculture France, ITSAP-Institut de l'abeille², ADA France³.

1- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Direction générale de l'alimentation. 2- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation. 3- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture. 4- Museum National d'Histoire Naturelle

Crédits photos et mise en page : Victor Dupuy, MNHN

Contact : cedric.sourdeau@agriculture.gouv.fr